inspection académique Creuse
jeunesse éducation recherche

ACADÉMIE DE LIMOGES

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

Dessins Laurent Mignaton 2002

Appartenant à :

Nom :
Prénom :
Né(e) le :

2, bis Avenue de la République 23000 Guéret - Téléphone : 05 55 51 49 70

Les personnes ayant participé à l'élaboration de ce document :

M. Philippe AMBIAUX
Conseiller pédagogique Circonscription GUÉRET 1

M. Jean-Louis PAUL
Inspecteur de l'Éducation Nationale Circonscription GUÉRET 1

Mme Françoise SERVANT
secrétaire Circonscription GUÉRET 1

M. Jean-Pierre TALLAIRE
enseignant, secrétaire CCPE de GUÉRET 1

M. Jean-Louis AUFRERE
Directeur école R. Cerclier GUÉRET

Mme Françoise CHAZAL
Directrice école maternelle J. Prévert GUÉRET

M. Laurent ESNÉE
enseignant école R. Cerclier GUÉRET

Mme Dominique MARCICAUD
enseignante école A. Guéry GUÉRET

M. Bernard MONTEIL
Directeur école J. Prévert GUÉRET

Mme Éliane PICAUD
enseignante école J. Macé GUÉRET

M. Roland REDON
enseignant école J. Prévert GUÉRET

Mlle Isabelle LEFRANC
Aide-éducatrice école J. Prévert

Mme Cécilia VIGNERON
Aide – éducatrice école J. Prévert

M. Laurent MIGNATON
Infographiste - Illustrateur

Inspection Académique de la Creuse - Droits de reproduction et d'adaptation réservés

Je remercie l'équipe d'enseignants de la circonscription de GUÉRET 1 qui, sous la responsabilité de l'équipe de circonscription, a participé à l'élaboration d'un outil accompagnant la scolarisation des enfants amenés à se déplacer, ainsi que tous les partenaires qui participent de manière financière à sa diffusion.

J'adresse des remerciements tout particuliers à Monsieur PAUL, inspecteur chargé de cette circonscription, pour avoir pris l'initiative de ce travail qui correspond à un besoin très sensible au niveau départemental.

Cet ensemble, constitué d'un livret de suivi et de divers outils (manuels, fichiers de travail individuel, albums de littérature jeunesse…) se veut une réponse aux problèmes particuliers rencontrés par ces élèves : absence de suivi, manque de cohérence dans l'offre pédagogique en raison du changement constant d'outils de référence, difficultés pour les familles d'accompagner la scolarité des enfants.

Cet outil personnel d'accompagnement devrait permettre de répondre en grande partie aux difficultés évoquées précédemment dès lors que l'ensemble des partenaires, et en particulier les enseignants, s'inscriront de manière active et volontaire dans son utilisation. C'est pourquoi, je les engage à l'utiliser pleinement afin de participer à une amélioration qualitative de la prestation du Service Public en direction des familles concernées.

GUÉRET, le 21 juin 2002
L'Inspecteur d'Académie,

Erik LOUIS

Il y a des gens qui voient les choses comme elles sont et demandent « Pourquoi ? ». Et puis il y a ceux qui rêvent les choses comme elles n'ont jamais été et qui se demandent : « Pourquoi pas ? ».

George Bernard Shaw.

MODE D'EMPLOI

Ce carnet est rempli par l'école d'origine. Il remplace le livret scolaire. Il permet aux maires et directeurs de disposer dès l'arrivée de l'élève des informations réglementaires permettant une inscription immédiate à l'école (p. 5, 6, 8). La fiche de positionnement dans le cycle (p. 9) permet un accueil rapide et adapté. La fiche de compétences (p. 11 à 24) permet au maître d'adapter le travail. Celui-ci note les évolutions lorsqu'elles sont significatives. Le carnet de suivi est remis complété à l'élève lors de son départ.

SOMMAIRE

1 – Partie administrative

- Rappels réglementaires.....p. 4
- Fiche de présentation de l'élève.....p. 5
- Fiche de lien avec la famille.....p. 6.1 à p. 6.4
- Quand j'arrive à l'école.....p. 7
- Vaccinations et assurances scolaires.....p. 8
- Certificats de radiation et fiche de positionnement dans le cycle.*(niveau global).* p. 9.1 à 9.5

2 – Partie pédagogique

- Fiche de positionnement de compétences....p. 10
- Mes compétences au cycle 1.....p. 11 à 13
- Mes compétences au cycle 2.....p. 14 à 18
- Mes compétences au cycle 3.....p. 19 à 24
- Les décisions prises à l'issue des différents cycles.....p. 25

3. – Annexes

- Extraits de textes officiels.....p. 27
- Lettre de M. l'Inspecteur d'Académie.....p. 28
- Membres du groupe de travail.....p. 29

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

Au terme du droit français, l'accueil pour une scolarisation des enfants de moins de 16 ans a un caractère obligatoire.
C'est pourquoi :

Parents pensez que :

- la fréquentation de l'école élémentaire est obligatoire,
- l'inscription à l'école maternelle implique pour la famille une bonne fréquentation.
(circulaire 94-124 du 6/06/1991)

Mesdames Messieurs les Maires dans le cadre de vos responsabilités en matière scolaire :

- les enfants doivent fréquenter l'école de la localité où stationnent les parents

- après avoir donné l'autorisation pour l'emplacement, vous devez « prendre contact avec le directeur de l'école concerné ».
(Circulaire 78-6 du 5.01.1978).

Mesdames et Messieurs les directeurs et enseignants dans le cadre ses missions du service public vous devez :

- tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire, quelle que soit la durée du séjour et quel que soit l'effectif de la classe correspondant à leur niveau, vous devez accueillir les enfants des familles itinérantes;

- dans l'impossibilité absolue de les recevoir le directeur de l'école adressera un rapport détaillé « dans un délai de trois jours maximum… à l'Inspection Académique du Département ». (Circulaire N° 70-428 du 9 novembre 1970). Pour plus de renseignements se reporter à l'avant dernière page (textes officiels)

JE M'APPELLE

Nom .....
Prénom .....
Né(e) le .....
à : .....

PHOTO

MA FAMILLE

PÈRE Nom : .....
Prénom : .....

MÈRE Nom : .....
Prénom : .....

NATIONALITÉ :

Mes frères et sœurs :

..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....
..... né(e) le .....

Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et Libertés », les familles disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant dont l'Inspection Académique de la Creuse est seule destinataire.

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

OÙ CONTACTER MA FAMILLE ?

ADRESSES	TÉLÉPHONE

Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et Libertés », les familles disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant dont l'Inspection Académique de la Creuse est seule destinataire.

OÙ CONTACTER MA FAMILLE ?

ADRESSES	TÉLÉPHONE

Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et Libertés », les familles disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant dont l'Inspection Académique de la Creuse est seule destinataire.

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

OÙ CONTACTER MA FAMILLE ?

ADRESSES	TÉLÉPHONE

Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et Libertés », les familles disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant dont l'Inspection Académique de la Creuse est seule destinataire.

OÙ CONTACTER MA FAMILLE ?

ADRESSES	TÉLÉPHONE

Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et Libertés », les familles disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant dont l'Inspection Académique de la Creuse est seule destinataire.

QUAND J'ARRIVE À L'ÉCOLE

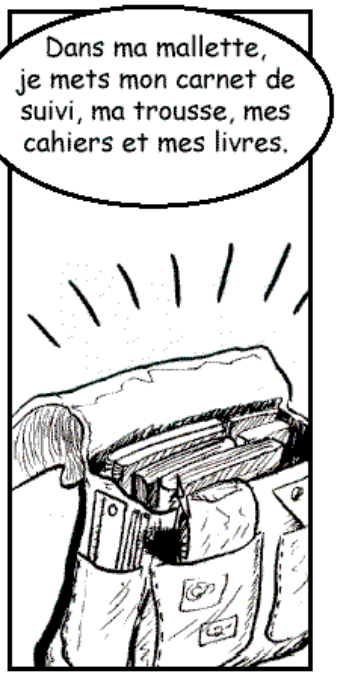

434 :
33+15
72-
Quand je repars de l'école, je n'oublie pas de prévenir le maître, de faire compléter mon carnet de suivi, de prendre ma mallette.

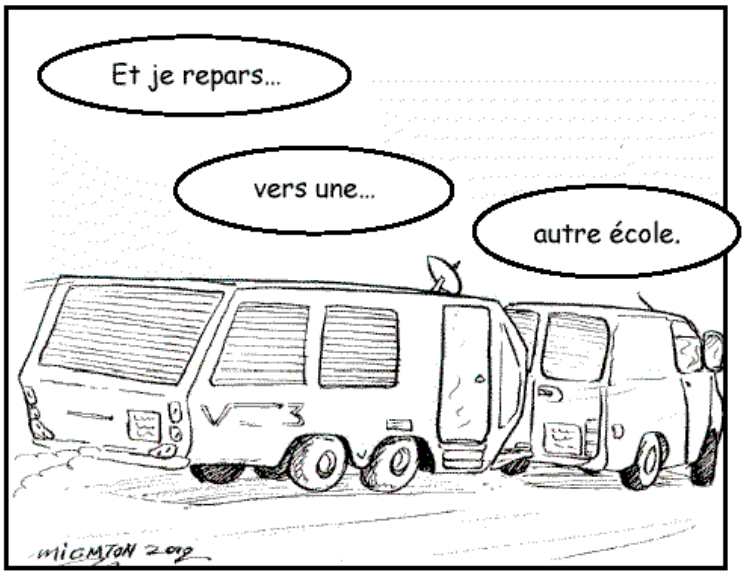

Dessins Laurent Mignaton 2002

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

MES VACCINATIONS

L'enfant . . . . . .né(e) le . . . . . .

- A satisfait aux prescriptions légales et réglementaires relatives aux vaccinations obligatoires :

B.C.G. : . . . . . .
Antidiphtérique : . . . . . .
Antitétanique : . . . . . .
Antipolyomyélitique : . . . . . .

- Problèmes médicaux signalés par la famille : . . . . . .

. . . . . .

Établi par le Directeur de l'école . . . . . ou le Maire . . . . . .

au vu des photocopies du carnet de santé ou du certificat présenté par les parents.

Date : . . . . . Signature :

MON ASSURANCE SCOLAIRE

[Il est rappelé aux parents que l'assurance n'est pas exigée pour les activités obligatoires mais qu'elle peut l'être pour les activités facultatives (sorties …)].

Déclaration du directeur à la vue de l'attestation.

École de : Assurance : Année : Le Directeur :	École de : Assurance : Année : Le Directeur :	École de : Assurance : Année : Le Directeur :
École de : Assurance : Année : Le Directeur :	École de : Assurance : Année : Le Directeur :	École de : Assurance : Année : Le Directeur :

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

CERTIFICATS DE RADIATION
POSITIONNEMENT
DANS LE CYCLE

Pour l'élève

Nom : _

Prénom : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Le niveau global de compétences de l'élève est indiqué avant son départ de l'école de rattachement.
Ainsi le maître suivant pourra, dès son arrivée, lui proposer un travail adapté.

exemple : *niveau de compétences début de cycle 1*

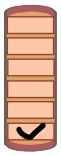

exemple : *niveau de compétences fin de cycle 2*

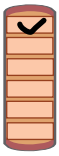

exemple : *niveau de compétences milieu de cycle 3*

POSITIONNEMENT
DANS LE CYCLE

Remplir au départ de l'élève. Tampon de l'école.	**Cycle 1**	**Cycle 2**	**Cycle 3**	**Commentaires éventuels**
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	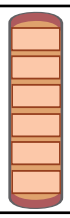	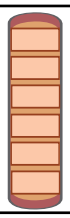	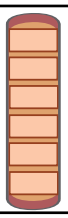	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	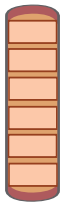	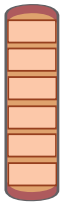	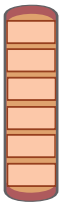	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	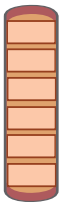	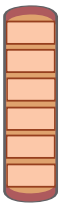	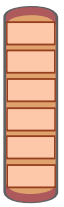	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	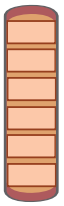	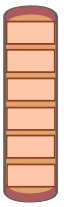	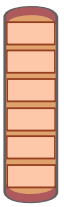	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	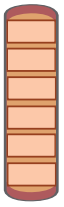	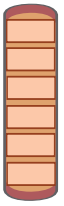	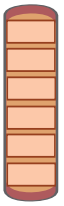	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	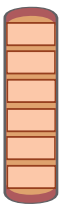	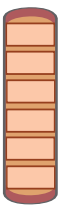	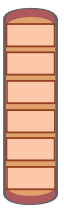	

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

CERTIFICATS DE RADIATION
POSITIONNEMENT
DANS LE CYCLE

Pour l'élève

Nom : _ _ _

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

CERTIFICATS DE RADIATION
POSITIONNEMENT
DANS LE CYCLE

Pour l'élève

Nom : _ .

Prénom : _ .

POSITIONNEMENT
DANS LE CYCLE
SUITE

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Commentaires éventuels
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	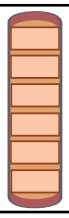	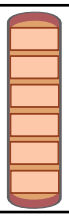	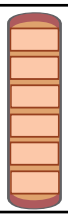	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	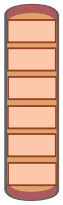	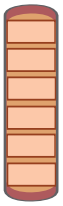	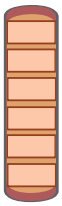	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	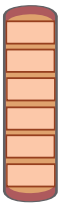	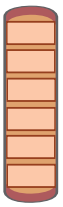	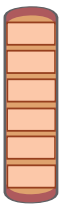	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	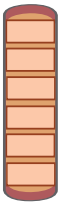	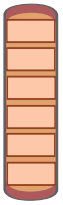	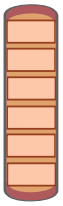	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	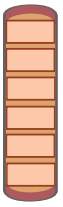	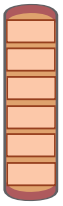	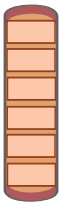	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	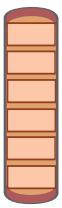	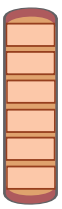	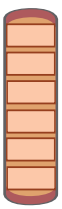	

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

CERTIFICATS DE RADIATION POSITIONNEMENT DANS LE CYCLE

Pour l'élève

Nom : _ _ _

CARNET DE SUIVI DE L'ÉCOLE
Enfants amenés à se déplacer

CERTIFICATS DE RADIATION POSITIONNEMENT DANS LE CYCLE

Pour l'élève

Nom : . . . . . .

Prénom : . . . . . .

POSITIONNEMENT DANS LE CYCLE SUITE

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Commentaires éventuels
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	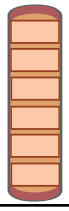	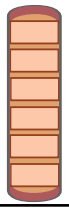	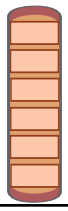	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	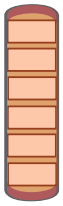	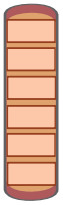	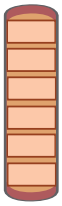	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	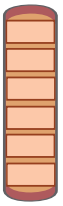	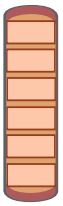	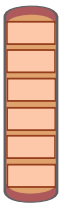	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	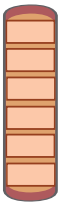	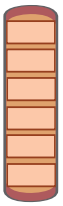	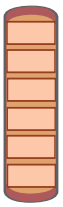	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	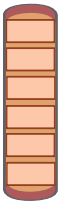	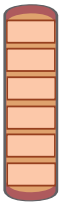	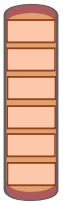	
École : Adresse : Téléphone M. ……..direct. certifie que cet enfant a été radié le : signature du directeur.	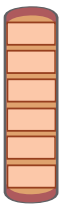	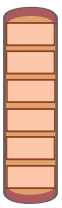	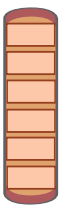	

Ma fiche de positionnement de compétences

Elle est remplie au départ par le maître de l'école dans laquelle je suis inscrit(e) à la rentrée.

Il n'oublie pas de noter des compétences que je dois particulièrement travailler. Il indique aussi si je bénéficie d'un suivi spécifique.

Ensuite les maîtres qui me reçoivent peuvent noter mes progrès, quand ils constatent une évolution significative.

À la fin du cycle 3, mon maître précise à mes parents la décision du conseil de cycle.
Si je dois entrer dans une sixième adaptée ou dans une structure spécifique, il contacte mon école de rattachement dès le mois d'Avril.

Au cycle I

pour devenir un élève

Le maître indique par un signe où j'en suis dans l'acquisition de la compétence.

exemple : pour une compétence bien maîtrisée 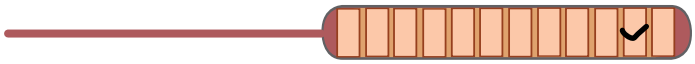

1 Je suis capable :

- de gérer la séparation avec la famille 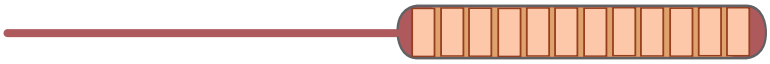

- de m'adapter à la vie collective, c'est-à-dire

  * jouer avec les autres

  * accepter de participer à une activité proposée

  * adhérer aux règles essentielles

- de comprendre ce que l'on me dit

- de fixer mon attention (écouter une histoire)

- de m'intéresser spontanément aux livres, mémoriser des comptines, des contes, des poésies… 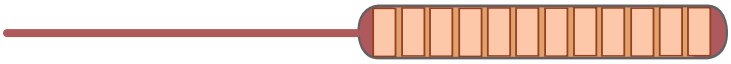

- de participer plus volontairement à une tâche plus scolaire

Au cycle I

pour devenir un élève
(suite)

2 Je dois pour entrer dans les apprentissages de lecture, écriture :

- posséder les notions de base dans le domaine spatio-temporel (devant, derrière, dessus, dessous…)

  * me repérer dans le temps (avant, après, journée, semaine…)

  * retrouver la chronologie (aujourd'hui, hier, demain…)

- pouvoir dans le domaine de la discrimination auditive
  * isoler un son dans une masse sonore
  * opposer des sons proches

- pouvoir dans le domaine de la discrimination visuelle
  * identifier des formes, des mots
  * analyser des différences fines

- avoir les compétences en motricité fine permettant de
  * maîtriser son geste pour dessiner
  * reproduire un modèle en majuscule d'imprimerie, en cursive.

3 Je dois pour entrer dans les apprentissages des mathématiques :

- connaître des formes géométriques simples
- être capable de créer des collections
- trier, classer, ranger, ordonner
- comparer (+,-, autant que …)
- connaître la comptine numérique
- compter jusqu'à 20 (GS)

Cycle I

Observations particulières

Observations pour le maître qui m'accueille :

Parmi toutes ces compétences, je dois particulièrement travailler :

Je suis suivi(e) par le réseau : .....

une autre structure (à préciser) : .....

Observations particulières : .....

Au cycle II
pour entrer dans les apprentissages fondamentaux

Le maître indique par un signe où j'en suis dans l'acquisition de la compétence.

exemple : pour une compétence bien maîtrisée ✓

1 Je sais m'adapter à la vie collective, c'est-à-dire :

- Respecter les règles de vie
- Échanger avec les autres
- Jouer avec eux

2 Je dois posséder des méthodes de travail, c'est-à-dire :

- Respecter une consigne
- Mener un travail à son terme
- Travailler seul

3 Pour réussir mes apprentissages dans les domaines de la maîtrise de la langue,

3-1 au niveau de l'oral, je suis capable de :

- Saisir l'essentiel d'un message oral
- Prendre la parole devant les autres
- Reformuler correctement un message simple
- Prononcer correctement

Au cycle II
pour entrer dans les apprentissages fondamentaux
(suite)

3.2 Au niveau de la lecture, je suis capable :

- de faire preuve de bonnes capacités de discrimination auditive
- d'associer phonèmes et graphèmes
- de reconnaître globalement des mots usuels
- de déchiffrer correctement des mots simples
- de comprendre un texte simple.

3.3 Au niveau de la langue écrite, je suis capable de :

- copier un mot, une phrase, un texte
- d'écrire sous la dictée
- produire un texte court

Au cycle II

pour entrer dans les apprentissages fondamentaux
(suite)

4 Pour réussir mes apprentissages dans le domaine des mathématiques.

4.1 Dans le domaine de la numération, je suis capable :

- d'énoncer la suite des nombres jusqu'à 100,
  jusqu'à 1000
- d'écrire les nombres
- de les comparer, les ranger, les ordonner
- de calculer mentalement leur somme
- de maîtriser la technique :
  * de l'addition avec ou sans retenue
  * de la soustraction éventuellement

4.2 En ce qui concerne la résolution de problème, je suis capable :

- de résoudre un problème simple

Au cycle II
pour entrer dans les apprentissages fondamentaux
(suite)

4.3 Dans le domaine de la géométrie, je suis capable :

- de me repérer sur un quadrillage
- d'utiliser les instruments (règles, papier calque…)
- de trier, classer, ranger
- d'identifier et de reproduire des figures simples sur quadrillage

4.4 En ce qui concerne les mesures, je suis capable :

- de mesurer un segment
- d'effectuer des pesées simples

5 Pour me repérer dans l'espace et le temps :

- Je sais me repérer sur un calendrier
- Je suis capable, de respecter la chronologie
- Je suis capable, de me repérer dans un espace proche

Cycle II

Observations particulières

Observations pour le maître qui m'accueille :

Parmi toutes ces compétences, je dois particulièrement travailler :

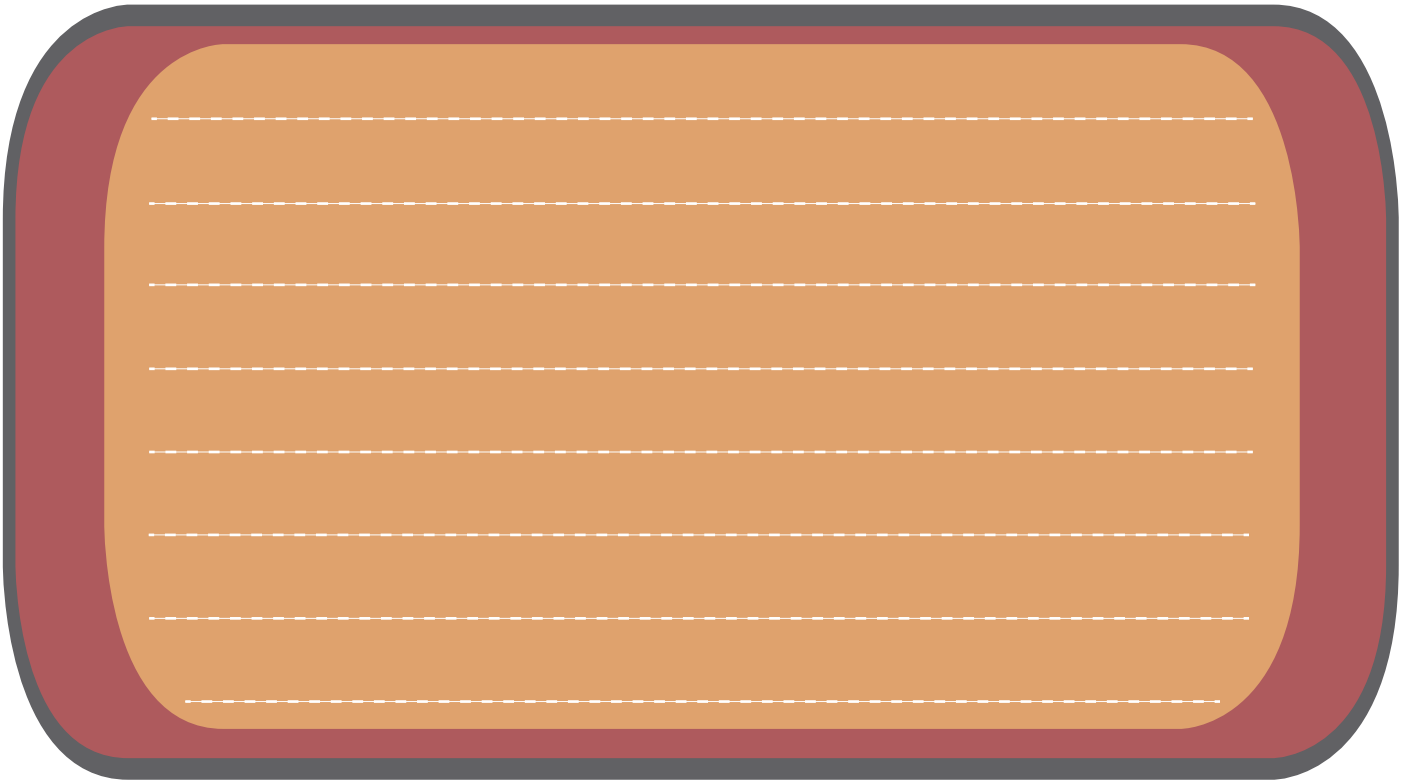

Je suis suivi(e) par le réseau : .....

une autre structure (à préciser) : .....

Observations particulières : .....

Au cycle III

pour me préparer à l'entrée au collège

Le maître indique par un signe où j'en suis dans l'acquisition de la compétence.

exemple : pour une compétence bien maîtrisée

1 Je dois posséder de bonnes méthodes de travail, donc

Je suis capable de :

- travailler seul 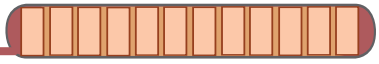
- mener à son terme un travail soigné
- comprendre les consignes
- utiliser des outils d'aide (dictionnaire…)
- apprendre mes leçons

2 Je peux m'adapter à la vie sociale, c'est-à-dire :

Je sais :

- respecter les règles
- échanger, jouer avec les autres
- connaître les principaux devoirs des citoyens 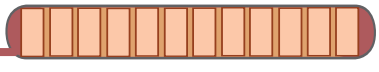
- connaître leurs droits 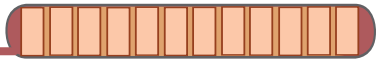

AU CYCLE III pour me préparer à l'entrée au collège

Le maître indique par un signe où j'en suis dans l'acquisition de la compétence.

exemple : pour une compétence bien maîtrisée ✓

3 Je dois maîtriser la langue française.

3.1 Au niveau de langue orale, je suis capable :

- de réutiliser un vocabulaire appris en situation dans le cadre de la classe

- participer à un débat

- formuler un message avec des phrases complexes

3.2 Au niveau de la lecture,

Je sais :

- reconnaître les différents types d'écrits
- reconnaître les différents types de textes
- utiliser le dictionnaire ou d'autres outils

Je peux :

- exécuter les consignes écrites courantes

Je sais :

- rechercher une information spécifique dans un texte
- trouver les idées essentielles d'un texte

Je peux :

- lire un texte à voix haute en situation de communication

AU CYCLE III pour me préparer à l'entrée au collège

Le maître indique par un signe où j'en suis dans l'acquisition de la compétence.

exemple : pour une compétence bien maîtrisée 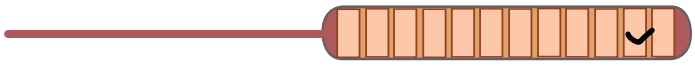

3.3 En ce qui concerne la production d'écrit,

je peux :

- copier sans erreur un texte
- orthographier les mots usuels
- utiliser les pronoms personnels
- reconnaître les temps de base de l'indicatif et les utiliser à bon escient

je sais :

- organiser un texte court pour le rendre cohérent 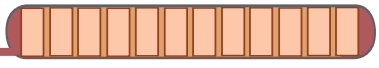
- produire différents types de textes 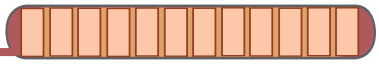

AU CYCLE III pour me préparer à l'entrée au collège

Le maître indique par un signe où j'en suis dans l'acquisition de la compétence.

exemple : pour une compétence bien maîtrisée ✓

4 Je maîtrise les compétences essentielles en mathématiques.

4.1 Dans le domaine de la numération :

-je connais et range les nombres entiers

* jusqu'à 1000
* jusqu'à 10000
* et au-delà

-je connais et range les nombres décimaux

* un chiffre après la virgule

4.2 En ce qui concerne les opérations :

-je connais le sens

* de l'addition
* de la soustraction
* de la multiplication

-je maîtrise la technique de

* l'addition
* la soustraction
* la multiplication
* la division

AU CYCLE III pour me préparer à l'entrée au collège

Le maître indique par un signe où j'en suis dans l'acquisition de la compétence.

exemple : pour une compétence bien maîtrisée

4.3 En ce qui concerne les mesures,

-je sais :

* mesurer le temps
* utiliser la monnaie
* mesurer les longueurs
* mesurer les masses
* utiliser les unités de surfaces

-je connais :

* les unités usuelles de masses, de surfaces, de contenances 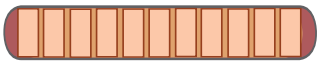

4.4 Dans le domaine de la géométrie,

-je sais :

*utiliser les différents outils de mesures et de comparaisons
* reconnaître et reproduire les différentes figures 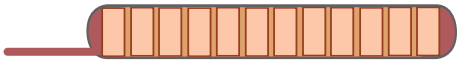

4.5 Dans le cadre de la résolution de problèmes,

-je reconnais :

* les données essentielles d'un énoncé

-je suis capable de :

* résoudre un problème simple 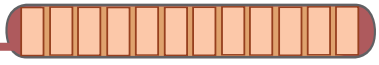

Cycle III

Observations particulières

Observations pour le maître qui m'accueille :

Parmi toutes ces compétences, je dois particulièrement travailler :

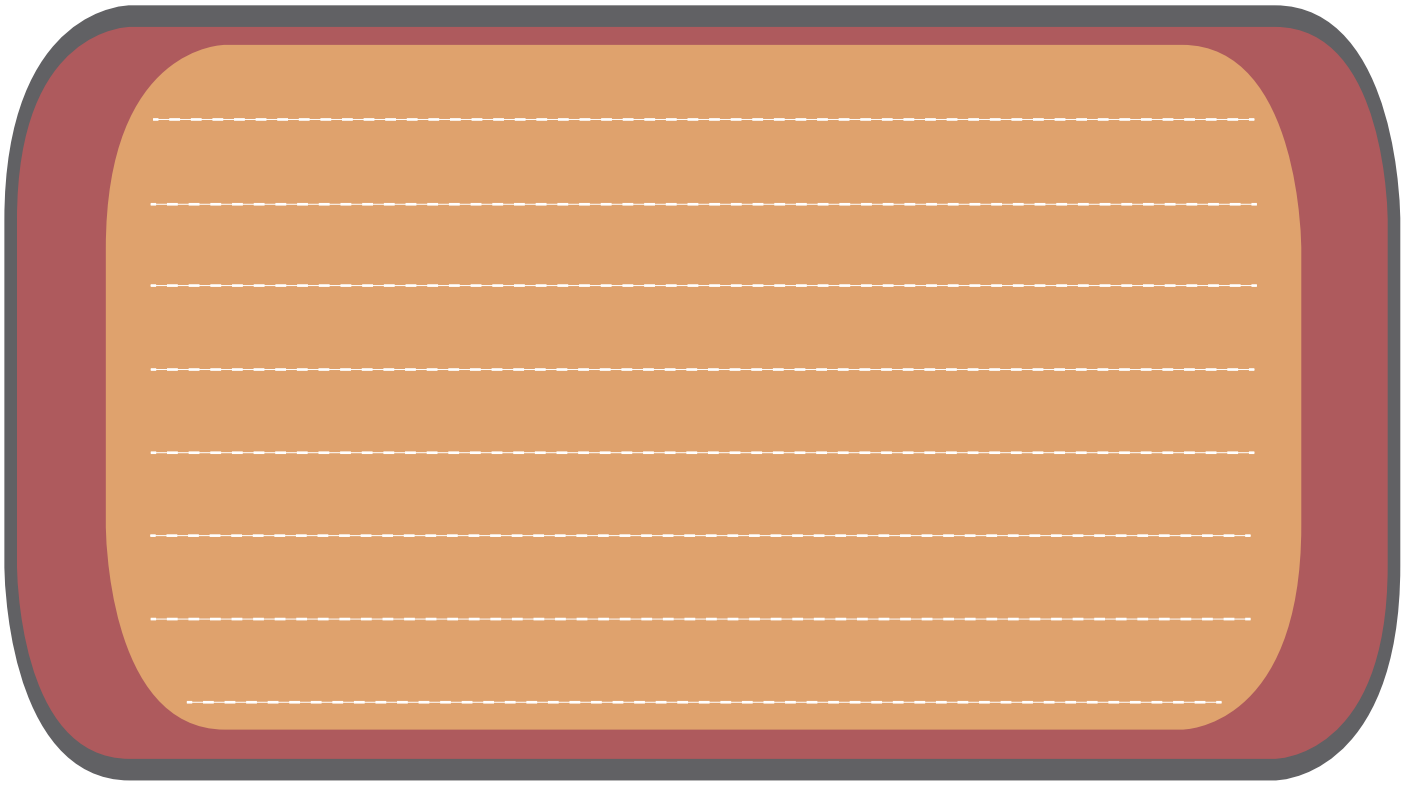

Je suis suivi(e) par le réseau : .....

une autre structure (à préciser) : .....

Observations particulières : .....

Note à destination des enseignants et des parents

En ce qui concerne les décisions de passage aux cycles 1 et 2 ou l'orientation en classe spéciale

À la fin de chacun des cycles, le conseil de cycle se prononce sur le passage dans le cycle suivant. Si la scolarité doit se poursuivre en milieu adapté (SEGPA, Établissement, CLIS) la saisine d'une Commission d'Éducation Spéciale est obligatoire. Il appartient à l'école d'origine d'effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du Secrétaire de C.C.P.E.

Je poursuis ma scolarité dans le cycle ☐

À l'issue du cycle I

Je passe au cycle II ☐

Signature - Tampon

Je poursuis ma scolarité dans le cycle ☐

À l'issue du cycle II

Je passe au cycle III ☐

Je suis orienté(e) en classe spéciale* ☐

Signature - Tampon

* joindre la notification

CYCLE III
Fiche d'orientation

À l'issue du conseil de cycle ou de la réunion de la CCPE, la fiche est remplie, tamponnée et signée par le directeur ou le président de la CCPE.

La notification est jointe.

À l'issue de l'école élémentaire ?

Je dois poursuivre ma scolarité dans le cycle

Je suis capable d'entrer

En 6ème

En 6ème adaptée

Dans une autre structure

Le directeur de l'école ou le (la) président(te) de la CCPE

Mme ou M. : Qualité :

Signature, tampon :

EXTRAITS DE TEXTES OFFICIELS CONCERNANT LA SCOLARISATION DES ENFANTS AMENÉS À SE DEPLACER

RESPONSABLES DE COLLECTIVITÉS, PARENTS, ENSEIGNANTS , nous sommes tous concernés.

La loi d'orientation du 10 Juillet 1989 rappelle que l'éducation est **un droit pour tout enfant vivant sur le sol français**. Elle précise que l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, **quelle que soit leur origine sociale et culturelle ou géographique.**

La résolution européenne n°89/c 153/02 du 22 mai 1989 approuvée par le Conseil des ministres de l'Éducation a demandé aux différents États membres de l'Union Européenne **de favoriser la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs**.

NOTRE RESPONSABILITÉ EST COLLECTIVEMENT ENGAGÉE POUR UNE MEILLEURE RÉUSSITE DE CES ENFANTS.

Circulaire n°94-124 du 6 juin 1991 (extraits)

Pour les parents

Titre 2 – Fréquentation et obligation scolaires

2-1- École maternelle

L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement, pour la famille, d'une bonne fréquentation souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant et le préparant ainsi à recevoir la formation donnée par l'école élémentaire.

2-2 – École élémentaire

2.2.1. La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

2.2.2. Absence

les absences sont consignées, chaque demi-journée, dans un registre spécial tenu par le maître.

Toute absence est immédiatement signalée aux parents de l'élève, ou à la personne à qui il est confié, qui doivent dans les quarante huit heures en faire connaître les motifs avec production, le cas échéant, d'un certificat médical.

À la fin de chaque mois, la directrice ou le directeur d'école signale à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale, les élèves dont l'assiduité est irrégulière, c'est à dire ayant manqué la classe sans motif légitime ni excuses valables au moins quatre demi-journées par mois.

Toutefois, des autorisations d'absence peuvent être accordées par le directeur, à la demande écrite des familles, pour répondre à des obligations de caractère exceptionnel.

Circulaire n°78-6 du 5 janvier 1978 (extraits)

Pour les Maires

Je vous ai indiqué qu'un arrêté du 8 août 1966 et la circulaire prise pour son application stipulaient que les enfants doivent fréquenter l'école de la localité où stationnent leurs parents.

Afin de faciliter la tâche des familles concernées et en accord avec le ministre de l'Éducation, la procédure suivante devra être appliquée : lors de toute demande d'emplacement adressée au maire, le forain doit présenter également une demande d'inscription de ses enfants dans un établissement scolaire. Il doit préciser le nombre et l'âge des enfants qu'il désire faire inscrire. Une fois en possession des demandes, le maire doit prendre contact avec le directeur de l'école concernée, de façon à résoudre à l'avance les problèmes matériels qui lui incombent.

Circulaire n° 70-428 du 9 novembre 1970 (extraits)

Pour les enseignants

Il est rappelé que, tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire, quelle que soit la durée du séjour et quel que soit l'effectif de la classe correspondant à leur niveau, les enfants de familles itinérantes doivent être accueillis.

Les cas où le directeur de l'école à laquelle l'enfant est présenté pourrait se trouver dans l'impossibilité absolue de le recevoir devront faire l'objet d'un rapport détaillé qu'il adressera, dans un délai maximum de 3 jours par la voie hiérarchique à l'inspecteur d'académie du département.

Il est demandé au directeur de la première des écoles que ces enfants seront amenés à fréquenter au cours de l'année scolaire de les doter des manuels essentiels qu'ils emporteront avec eux et utiliseront dans toutes les classes où ils séjourneront. De même dans la première école fréquentée au cours de l'année scolaire, l'enfant sera doté d'un cahier qui le suivra dans ses déplacements et sur lequel figureront les exercices écrits faits dans chaque classe qu'il fréquentera successivement.

Une indication sommaire du travail accompli par l'enfant dans la classe où il a passé quelques jours sera portée sur la fiche de liaison ainsi que les travaux personnels qui pourraient lui être demandés entre deux séjours.

L'accent sera mis sur les disciplines de base, notamment la lecture. Quelle que soit la durée du séjour, un enseignement sera donné dans ces matières aux enfants de passage.